SIXIÈME CONFÉRENCE DES ÉTATS PARTIES CHARGÉE DE L'EXAMEN DE LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION DE LA MISE AU POINT, DE LA FABRICATION ET DU STOCKAGE DES ARMES BACTÉRIOLOGIQUES (BIOLOGIQUES) OU À TOXINES ET SUR LEUR DESTRUCTION

BWC/CONF.VI/SR.4 (Final) 29 novembre 2006

Original: FRANÇAIS

Genève, 20 novembre-8 décembre 2006

COMPTE RENDU ANALYTIQUE PARTIEL* DE LA 4º SÉANCE

tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 21 novembre 2006, à 15 h 15

Président: M. KHAN (Pakistan)

SOMMAIRE

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS DE LA CONFÉRENCE ET DES PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS DU COMITÉ PLÉNIER, DU COMITÉ DE RÉDACTION ET DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

EXAMEN DU FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION, CONFORMÉMENT À SON ARTICLE XII:

a) DÉBAT GÉNÉRAL

* Conformément à l'article 42 du Règlement intérieur de la Conférence, il n'a pas été établi de compte rendu analytique pour la partie de la séance consacrée à l'examen du point 10 a) de l'ordre du jour, intitulé «Débat général».

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Les rectifications doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également incorporées à un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, <u>une semaine au plus tard à compter de la date du présent</u> document, à la Section d'édition, bureau E.4108, Palais des Nations, Genève.

Les rectifications éventuelles aux comptes rendus des séances de la Conférence seront groupées dans un rectificatif unique qui sera publié peu après la session.

GE.06-65482 (F) 281106 291106

La séance est ouverte à 15 h 15.

ÉLECTION DES VICE-PRÉSIDENTS DE LA CONFÉRENCE ET DES PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS DU COMITÉ PLÉNIER, DU COMITÉ DE RÉDACTION ET DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS (point 6 de l'ordre du jour) (suite)

- 1. Le <u>PRÉSIDENT</u> indique que trois autres candidatures celles de l'Afrique du Sud, du Mali et du Mexique ont été proposées pour les trois postes restants de vice-président de la Conférence.
- 2. Les États parties susmentionnés sont élus Vice-Présidents de la Conférence.
- 3. Le <u>PRÉSIDENT</u> constate que tous les membres du Bureau de la Conférence ont ainsi été élus. Il indique que deux candidatures ont été proposées, l'une pour le poste de vice-président du Comité plénier celle de M. Mokgothu (Botswana) et l'autre pour le poste de vice-président du Comité de rédaction celle de M. Dalcero (Brésil).
- 4. *M. Mokgothu est élu Vice-Président du Comité plénier.*
- 5. *M. Dalcero est élu Vice-Président du Comité de rédaction.*

EXAMEN DU FONCTIONNEMENT DE LA CONVENTION, CONFORMÉMENT À SON ARTICLE XII (point 10 de l'ordre du jour) (suite)

- a) DÉBAT GÉNÉRAL (suite)
- 6. <u>M. MACEDO</u> (Mexique), <u>M. SHOUKRY</u> (Égypte) et le <u>docteur RYAN</u> (Organisation mondiale de la santé) font des déclarations.

La séance est levée à 16 h 15.
